

# le petit Journal



## Sommaire

**TRAVAUX** : p 3 à 6

Des chiffres & des images.

**ENVIRONNEMENT** :

p15 à 19

Changer l'environnement

**EN BREF** : p 21/22

La vie à Palais

**HISTOIRE** : p 23/24

La Colonie, devoir de mémoire.

**DOSSIER** P 7 à 14

**DOTATIONS, SUBVENTIONS :**

**Mode d'emploi de dispositifs**

**qui changent tout...**

Les partenaires  
et l'État aux côtés  
de Palais  
pour développer  
les projets.

L'accueil de la mairie est ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h

Mairie : Place de l'Hôtel de ville  
56360 Le Palais

accueil &  
état civil : 02 97 31 80 16  
mairie.palais@wanadoo.fr

urbanisme : tél : lundi, vendredi matins 02 97 31 80 16  
sur rendez-vous lundi et jeudi après-midi  
urba.palais@orange.fr

communication : 02 97 31 47 02  
communication@lepalais.fr



Impression à l'encre végétale  
sur papier 100% recyclé "Recytral Mat"



Ne pas jeter sur la voie publique - 1500 exemplaires  
3ème trimestre 2021 - Golf Imprim 02 97 42 40 00  
Malgré l'attention que nous avons portée à la réalisation en interne de ce  
document, quelques erreurs peuvent subsister ; merci de nous en excuser.

## Les agents communaux à votre service :

Directrice Générale des Services : Sophie LE BORGNE  
également directrice de la régie du port

Directeur du service technique : Stéphane TINCHANT

Personnel/CCAS/affaires scolaires : Soazig LE RAY

Accueil et gestion du cimetière : Catherine CARO

Accueil et état civil : Clotilde ERARD TINCHANT

Service Urbanisme : Françoise GAUTIER

Service Comptabilité : Sandra GALLENE

Service Communication : Bernadette FLAMENT

Service Culturel - Médiathèque : Juliette PRUNETTA

Responsable de Port : Jérémy RUNAVOT

Responsable espaces verts : Philippe BAMDE

Responsable voirie/batiments : Aorélian JUHEL

Victoria Gourong,  
étudiante en bien être  
alimentaire, a été accueillie  
en stage cet été pour faire  
avancer l'idée émise par  
les élus de mettre en place  
une ferme communale  
à vocation sociale.  
Un stage réalisé  
sous le tutorat  
de Catherine Marec



« Ce travail concret me permet de mettre mes  
compétences nouvelles à disposition de la com-  
mune sur une belle idée. Produire des produits  
frais locaux pour fournir la restauration collective  
ou proposer des paniers garnis tout en aidant  
des personnes en situation de handicap, voilà un  
sujet passionnant qui correspond pleinement à  
mes convictions. Mon premier travail a consisté  
à échanger avec les différents partenaires inté-  
ressés pour définir les besoins et les choix en  
termes de production ».

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS TOUT LE CENTRE VILLE  
Les inscriptions pour la vaccination se font sur Doctolib ;  
inutile de prendre contact avec l'hôpital ou la mairie.

ETAT CIVIL

### Naissances :

06/05/21 Sibylle, fille de Charline KULINSKI et Charles BANNET 02/06/21 Marcel, fils de Mélanie RECHAUX et Laurent CLÉMENT  
07/07/20 Louise, fille de Cécile MIGNON et Pierre-Yves LE FLOCH 29/07/21 Jeanne, fille de Élise FEMEL et Jean-Marc ROUDAUT

### Mariages :

10/07/2021 Nolwenn TREMEAC et Franck SERI 23/07/2021 Kristina SCHLOEDER et Alexandre MIKAELIAN

### Décès :

17/04/21 Yves AUDRAIN\* 07/05/21 Bernard BILIEU 07/05/21 Huguette DEROECK née POIDEVIN  
20/05/21 Raymond DUMONT\* 12/06/21 France JUGEAU née BALUD 22/06/21 Angèle PHILIPPE  
27/06/21 Marie BRIÈRE née THOMAS 28/06/21 Odette SAMZUN née OLIÉRIC 08/07/21 Jean LE DÉORÉ  
16/07/21 Olivier BASLER 20/07/21 Martine HONS-OLIVIE née LÉON 27/07/21 Christophe PASSAT

\*Les décès survenus à l'extérieur de la commune peuvent être transcrits plus tardivement dans ce petit journal - merci de votre compréhension

### Le petit journal de Le Palais - informations municipales - n°31

Directeur de publication : Tibault Grollemund, Maire  
Responsable de la publication : Guillaume Châtelain  
Secrétaire d'édition : Bernadette Flament  
Conception, illustrations, rédaction : Service communication

Crédits photos : Services Mairie  
Ont coopéré à cette édition : J-L Guennec, F Villadier, S Villeneuve,  
M. Collin, S Pichot, C Marec, N Soulier, Y Brien,  
C Caro, S Le Borgne, S Tinchant, A Juhel

## LE MOT DU MAIRE

“ Chères Palantines,  
Chers Palantins,

*Le Maire venu encourager  
la nouvelle formation  
"Les Pigo" lors de  
leur première  
représentation publique.*



*Nous espérons tous l'été dernier pouvoir vivre une saison estivale 2021 dans de meilleures conditions, plus sereinement... il n'en est rien. L'actualité locale nous rattrape et nous rappelle combien le virus peut être présent, et surtout qu'il faut désormais vivre avec. Vivre avec cette crise c'est avant tout rester unis, solidaires, tolérants... ne pas céder aux sirènes de la division quand notre société se fissure, encore moins ici à Belle-Île.*

*Le fort de la saison s'achève et nous pouvons, comme l'an passé, constater que l'attractivité de Belle Île a séduit de nombreux vacanciers, engendrant une bonne fréquentation, ce qui permet à de nombreux acteurs économiques de lever des doutes sur l'avenir. Nous poursuivons tous ensemble le travail sur les ailes de saison pour un développement du tourisme en dehors des pleines périodes.*

*S'il faut diversifier notre économie au maximum, et nous avons ici de beaux exemples et de beaux projets, la question centrale demeure bien celle du logement. Nous en avons fait une priorité. En fin d'été nous allons tirer au sort les premiers candidats à l'acquisition de parcelles dans notre premier village route de Sauzon qui prend le nom de « Borpaloë ». Les deux parcelles de Roserières seront également attribuées ; déjà nos regards se tournent vers la parcelle dite des Douanes à Haute-Boulogne où au moins onze parcelles seront vendues. Et pour regarder plus loin, pour préparer l'avenir nous faisons l'acquisition du plateau de Bordilla. Avec les logements sociaux en cours dans les projets de centre-ville, l'objectif de 80 logements est de plus en plus en vue.*

*Malgré un contexte difficile depuis un an et demi, l'équipe municipale est mobilisée pour faire avancer les projets. Vous pourrez découvrir dans ce journal, les dispositifs d'aides dont bénéficie la commune. "Petite ville de demain" est une opportunité incroyable qui va nous permettre de décliner nos projets avec une parfaite maîtrise financière. L'attractivité de Palais ne fait pas de doute, les différents programmes de relance dont bénéficie la commune en sont le reflet, et je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires qui croient en notre projet, au progrès, en notre avenir.*

*Coté portuaire, je rencontrerai prochainement Loïg Chesnais-Girard, notre président de région propriétaire du port, afin de travailler sur la DSP des transports maritimes et surtout envisager ensemble les chantiers portuaires comme le déplacement des marchandises, l'abri passager, les travaux urgents, l'aire de carénages, le quai Fouquet, les flux... Je tenais à cette occasion à vous remercier de votre large soutien lors des élections régionales, renouvelant ainsi votre confiance.*

*Dans ce petit journal, si vous êtes concernés par la dénomination des voies et chemins, vous trouverez les propositions faites par la commune, inspirées de l'histoire, de la géographie, du patrimoine. Il vous appartient désormais d'entériner ces choix ou de nous faire vos propositions. Environ 80 nouveaux noms vont apparaître, nous écrivons aujourd'hui un petit bout d'histoire de notre territoire.*

*Après dix années de travaux, la Belle Fontaine a retrouvé son éclat. Ce patrimoine unique va poursuivre sa traversée du temps. L'espace ,0 (financé suite à un appel à projet remporté à hauteur de 70% par la région, 10% par le département) qui explique tout l'intérêt et l'ingéniosité de cette indispensable installation, trouvera place tout début septembre ; nous pourrons enfin « inaugurer » ce site d'exception dont la plaquette explicative vous est offerte ce jour.*

*Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin de saison, une bonne rentrée, car elle se profile déjà. Je tenais à remercier, chacun d'entre vous, pour votre soutien dans ces périodes compliquées ; restons unis. Merci à ceux qui œuvrent et se mobilisent pour protéger Palais et pour que Palais avance.*

*En conclusion j'emprunte ce mot plein d'espoir à notre nouvelle centenaire Ginette Vincent qui, le jour de son anniversaire, disait :*

*« A tous les plus jeunes que moi vous avez la vie devant vous, il vous reste des tas de choses à faire »*

*Prenez soins de vous.*

Tibault Grollemund



**La vaccination se poursuit à Belle Île. Merci à l'ensemble des personnes qui œuvrent pour que tout se passe dans de bonnes conditions.**

**Inscription à la vaccination : [doctolib.fr](http://doctolib.fr) - pour les tests antigéniques : 02 97 31 48 13**

# Réalisations & travaux

Fin juin, sur la Rive Éva Jouan, la chaussée à fait peau neuve jusqu'au pont Orgo et les bas côtés ont été sécurisés. Cette route très fréquentée par les véhicules lourds est fragile.

Pour rappel, la vitesse y est limitée à 30km heure

En descendant de la route de Sauzon, la vitesse des véhicules avait besoin d'être ralentie. Cette zone limitée à trente est particulièrement dangereuse quand la limitation n'est pas respectée, surtout pour les cyclistes et les piétons qui ne disposent pas d'un large trottoir. Un radar pédagogique permet désormais aux automobilistes distraits de se rendre compte de leur vitesse et de l'adapter.



“ Cet été bien pluvieux démontre une fois de plus l'intérêt d'un bon entretien permanent des réseaux d'eau pluviale. Fossés, déversoirs, avaloirs, caniveaux et autres canalisations font l'objet d'une attention toute particulière et de travaux réguliers. ”



**12** aménagements de fossés | **18** jours | **4** agents



Encore des bancs : un sur la place de la république, un autre, au dessus de la voûte piétonne à l'ombre sous les arbres. Chaque année, quelques nouveaux bancs feront leur apparition.



Dans les villages : accès à la plage de Gros Rocher, empièchement d'un chemin communal à Kersablen...



**600**  
euros  
**2**  
Jour  
**2**  
agents



Route de Ramonette l'accotement est stabilisé

Yannick, sur la grue, réalise tous les travaux qui nécessitent portage et levage. Sur le port comme sur les chantiers publics, c'est lui le spécialiste. Un travail de précision qui convient parfaitement au Mac Giver de l'équipe technique.

## Et aussi...



**13 000** | **13** | **2**  
euros | jours | agents

### Campagne annuelle de marquage !

Comme chaque année, de nombreux traçages sont créés ou refaits avec l'entreprise Hélios.



# Sur le Port

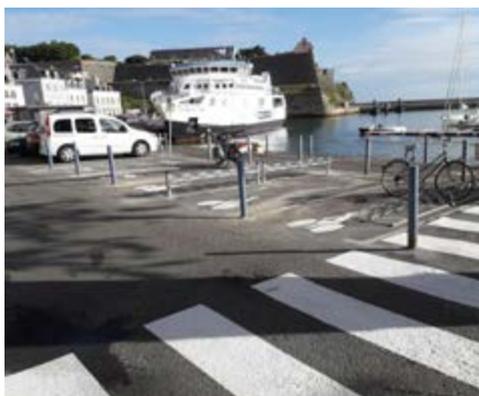
Chaque été, la zone d'arrivée sur l'île est de plus en plus difficile. Piétons, voitures, deux roues, marchandises se croisent et s'entremêlent.

Un véritable casse tête pour la police municipale, les agents portuaires et les professionnels qui doivent se rendre sur le Quai Bonnelle. Quand aux touristes qui débarquent, difficile de savoir par où passer...

Des zones ont été réservées, des emplacements marqués, des panneaux indicatifs posés. Plusieurs solutions sont à l'étude et un travail de fond va commencer avec la Région, propriétaire de la zone portuaire, pour sécuriser l'arrivée sur l'île et définir la place de chacun.

"Le marquage au sol entre les arbres est destiné à stocker les marchandises en transit le matin jusqu'à 10h, puis le stationnement pour retrait de colis ou de billets à la Compagnie" précise Pierre Paul AUBERTIN.

Sur le chemin de halage, un sinistre datant de l'automne 2020, nécessite les travaux de réfection en cours sur l'angle qui fait face au pied de la citadelle.



Et un grand merci à Thierry LORÉAL ainsi qu'aux agents du service technique qui ont répondu présent pour réparer au plus vite lorsque la passerelle Gendron est tombée en panne le 28 juillet dernier.

Des travaux de plus grande ampleur devront être programmés cet hiver sur les passerelles piétonnes et le pont Orgo, des matériels fortement sollicités toute l'année et plus encore en été.



## La nouvelle carte d'identité

Disponible en Bretagne depuis le début de l'été, elle est gratuite et valable 10 ans. Plus petite que l'ancienne, elle pourra se faufiler dans tous les portefeuilles...

Munie d'une puce électronique, « hautement sécurisée », elle attestera de votre nom ou nom d'usage, vos prénoms, date et lieu de naissance, adresse, taille, sexe, sa date de délivrance et de fin de validité. Votre photo d'identité et vos empreintes digitales (à partir de 12 ans) figureront sur la carte au design modernisé.

La grande nouveauté, c'est le Cachet Électronique Visuel (CEV) signé par l'État ; une puce gravée innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité grâce à la nanotechnologie.

**Si votre carte actuelle arrive en fin de validité, pour obtenir une nouvelle carte nationale d'identité :**

- Allez sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) pour remplir le formulaire de pré-demande de Carte Nationale d'Identité
- Accédez à votre compte France Connect ou créez un compte "ants".
- Une fois le formulaire complété, imprimez-le **ou** notez le numéro de pré-demande délivré à la fin de votre démarche,
- Prenez impérativement rendez-vous à la mairie au : **02 97 31 80 16** ou via le site internet : [www.lepalais.fr](http://www.lepalais.fr)

**Pour ce rendez-vous en mairie, munissez vous :**

- De la pré-demande ou de son numéro,
- De votre carte d'identité actuelle ou d'une déclaration de perte ou de vol (dans ce cas, vous devez acheter un timbre dématérialisé).
- D'une photo d'identité de moins de 6 mois, (format passeport/CNI)
- D'un justificatif de domicile de moins d'un an (une facture de gaz, eau, téléphone, électricité ou votre avis d'imposition)

**Ne renouvelez pas votre carte si elle est encore valide ; elle est valable en France et dans l'espace Européen jusqu'en 2031.**



# Ils travaillent pour tous & avec nous



## Julien Charles, le nouveau directeur à l'hôpital de Belle-Île-en-mer

Directeur délégué de l'hôpital de Belle-Île-en-mer depuis le 3 mai 2021, à 38 ans seulement, il a déjà tenu plusieurs postes de direction à Mayenne, Pointe à Pitre et au CHU de Rennes où il a été successivement directeur des affaires médicales, puis directeur de projet.

En s'installant avec sa femme et leurs 4 enfants ici, s'il a choisi de diriger une structure à taille humaine, bien différente des gros centres hospitaliers auxquels il aurait pu prétendre c'est aussi pour renouer avec ses racines belliloises.

L'établissement hospitalier, avec sa maison de santé intégrée, en quelque sorte un établissement pilote, l'a immédiatement séduit.

Julien Charles a pour objectif de donner la pleine mesure à ce bel outil, de faire revivre la « Place du Village » en organisant les animations indispensables au bien être des résidents de l'Ephad et leurs familles. Il souhaite vivement favoriser le dialogue social pour tisser de bons liens avec le personnel, conscient des conditions de travail, des conditions d'hébergement des 38 résidents de l'Ephad et de l'état du bâtiment du FAM, le Foyer de l'Isle (Foyer d'Accueil Médicalisé). Il s'est d'ailleurs fixé l'ambition de le réintégrer dans un projet nouveau, avec plus d'ouverture sur la vie, dans l'hôpital comme à l'extérieur.

## François Prime en route vers le Nouvelle Calédonie

Cela faisait 10 ans qu'il tenait la tête de la brigade de Le Palais. À 46 ans François Prime, adjudant-chef depuis 4 ans, a décidé de poursuivre sa carrière à Poum, au nord de la Nouvelle Calédonie. Un changement de vie radical pour lui et sa famille.

Le commandant Mathieu Colle [1], chef d'escadron de Lorient n'a pas manqué de souligner les qualités humaines de François Prime, relayé par le colonel Pascal Estève [2], chef du groupement du Morbihan qui profité de l'occasion pour annoncer la nomination de Christophe Brisou au commandement de la brigade de Belle-Île-en-mer.

Natif de Saint-Malo, formé à l'école des sous-officiers du Mans, ce dernier a d'abord été en poste en région parisienne. En 2005, il découvre Belle-Île en famille ; une place est libre à la brigade. En une semaine la décision est prise, il s'installe avec femme et enfants à Belle-Île. Christophe Brisou souhaite travailler dans la continuité de François Prime, en privilégiant la proximité et en travaillant main dans la main avec les élus, la police municipale, les sapeurs-pompiers et la SNSM.



*La brigade de Belle-Île-en-mer est composée de 6 sous-officiers et de 3 gendarmes adjoints, En période estivale 7 gendarmes viennent en renfort.*



Le 12 juillet dernier, Le secrétaire d'État Joël GIRAUD, le préfet, Joël Mathurin, le député Jimmy Pahun et Karine BELLEC, 1ère Vice présidente du Conseil Départemental étaient réunis au Réduit B avec les élus de Palais. Vous allez comprendre pourquoi.

# Rencontres prometteuses

## 1 Ministre, 1 Secrétaire d'État, le nouveau Préfet...

Au début de l'été, quelques rendez-vous importants étaient inscrits à l'agenda du Maire, Tibault Grollemund. Des rencontres marquantes qui permettent à la commune de voir ses nombreux projets avancer.

## Dotation et subvention pour financer les projets, comment ça marche ?

Les dotations sont accordées par l'État aux collectivités territoriales. Elles servent différents objectifs : le fonctionnement courant nécessaire à la vie de la commune ou l'intercommunalité, l'investissement qui permet les réalisations, le développement local, le financement des accroissements de charges et la compensation des exonérations et dégrèvements d'impôts et de taxes foncières ou professionnelles qui entraînent auparavant directement dans les revenus des collectivités.

L'État joue désormais un rôle de "péréquateur" pour pallier l'inégalité des ressources fiscales en fonction des différents territoires. Les revenus sont maintenant redistribués de façon équitable : ceux revenus des communes les plus riches étant repartagés pour permettre aux plus pauvres de se développer et proposer aux français les services et les équipements nécessaires, quelles que soient la taille, la situation sociale, économique ou géographique de la commune qu'ils habitent.

### Plus équitable, mais aussi plus complexe.

Désormais, pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation d'équipements ou de services nouveaux, les communes doivent répondre à des appels à projet. Un mécanisme mis en place par l'état et ses partenaires financiers pour attribuer les dotations en fonction de l'intérêt de chaque projet.

L'État définit un cadre ; les communes candidates au financement doivent présenter un projet qui s'inscrit dans ce cadre pour être éligibles à l'obtention de subventions qui leur permettront de financer en partie leurs réalisations. Certaines dotations atteignent parfois jusqu'à 80% du coût du projet. Il est donc indispensable de bien identifier l'appel spécifique qui correspond à chaque type de projet. Un fonctionnement qui assure une plus grande transparence sur le choix des projets financés.

### France relance, conjuguer innovation et dynamisme.

Pour être sûr d'être utile à la vitalité des territoires et impacter de façon perceptible le quotidien des Français, l'état travaille main dans la main avec les régions.

Un partenariat dont le besoin de proximité avec chaque territoire a été bien identifié lors de la crise actuelle, qui abouti sur la mise en place du programme France Relance en 2020.

Ce programme vise à faire émerger des solutions innovantes, à accélérer des projets structurants pour lutter contre le décrochage, pour susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, aider celles et ceux qui souhaitent se reconvertir ou acquérir de nouvelles compétences, pour que le pays se tourne vers l'avenir et bâtir une France prête à aborder l'avenir, une France qui saura confirmer sa robustesse et son attractivité.

### La relance, c'est aussi sociétal.

Être solidaire et bénéficier à tous les Français, cela implique une solidarité entre les générations, entre les territoires, entre les entreprises de toutes tailles, pour éviter une hausse des inégalités en France. L'emploi des jeunes, l'aide aux plus modestes et aux collectivités territoriales sont donc les priorités.

### Une chance à saisir.

Palais a donc immédiatement identifié un programme qui lui offre l'opportunité de se développer en réalisant ses nombreux projets ; ceux décidés par les élus, ceux identifiés lors des réunions de concertation avec la population. Et ça tombe bien, le programme "Petites Villes de demain" semble avoir été taillé sur mesure pour notre commune : "Petites villes de demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026."

### Palais, petite ville de demain.

Fin 2020, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a créé ce dispositif piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux, les préfets de département et les acteurs locaux.



Les 2 dispositifs « Petites Villes de Demain » et « Opération de Revitalisation du Territoire » mobilisent les actions combinées de plusieurs ministères et de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe...), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF) ; il garantit des financements et des partenariats efficaces avec l'État, la Région, le Département, la Caisse des dépôts, la Banque des Territoires... pour atteindre des objectifs fixés par les élus locaux.



### Processus enclenché pour Palais

Le 12 juillet, le Préfet Joël Mathurin et Joël GIRAUD, Secrétaire d'État à la ruralité ont validé la prise en charge financière de 75% de la rémunération du chef de projet pour les 5 ans à venir.

Une visite partagée avec Jimmy PAHUN, député de la 2<sup>nd</sup>e circonscription du Morbihan et Karine BELLEC, Vice-présidente du Conseil départemental, qui soutiennent Palais dans tous ses projets.

Logement, jeunesse, économie, écologie, culture, mobilité... tous les objectifs que Palais s'est fixé ont été évoqués ce jour là. Ils seront présentés un à un après la signature de la convention avec l'État.

### Et c'est la même chose pour toutes les actions

Quelques jours auparavant, 8 juillet, le maire de Palais était invité à Port-Louis pour rencontrer la Ministre de la transition énergétique, Barbara Pompili.



Une journée en partie consacrée à la pollution par les mégots. Pionnière en la matière, la commune de Palais était invitée à témoigner de son expérience. Tibault Grollemund a souhaité mettre en avant le travail d'un agent communal, Stéphane Inisan, qui a mis en place la collecte, le traitement et le recyclage des mégots avec la collaboration de la start'up Mé go !.

10 bornes avaient été installées en 2019, 5 autres en 2020 ainsi que 3 candrillers muraux. 3 nouvelles bornes ont été installées cette année et 2 ont été déplacées pour être plus efficaces. Cette année, 244 000 mégots ont été collectés et recyclés. Au total, la commune a déjà investi plus de 10 000€ pour diminuer l'impact de ces petits déchets particulièrement polluants qui ont la fâcheuse tendance à se retrouver dans la mer. Là encore une dotation spécifique permettra d'amplifier le dispositif.

113kg  
de mégots ont été ramassés  
à Palais en 2020

chaque année en France  
23 000 000  
de mégots sont jetés au sol

1 mégot  
c'est 500l  
d'eau polluée

## Un chef de projet, c'est quoi ?

Réalisée d'après une illustration de Vectorjuice - Freepick



### C'est lui qui pilote les actions que les élus veulent mettre en œuvre

Pour accompagner les élus dans la conception, les études, le montage, les chiffrages, la concertation, la communication auprès de habitants et faire aboutir la réalisation de projets qui vont faire avancer le territoire, il en faut bien un. Son job, c'est programmer les actions, appuyer et accompagner les élus pour établir une collaboration avec les partenaires locaux, publics, associatifs ou privés dans le cadre des différents dispositifs destinés à financer les actions qui vont permettre de développer localement l'habitat, le commerce, les services, l'aménagement des espaces publics, le développement durable, les mobilités...

Stéphane TINCHANT, l'ingénieur à la tête du service technique de la commune, a été désigné pour assurer cette mission. Sa bonne connaissance de l'environnement, des outils et dispositifs d'aménagement et du développement, de l'urbanisme, de l'habitat et de la transition écologique, sa maîtrise de la conduite de projets dans leurs aspects techniques et financiers permet à Palais d'espérer la réussite de ses nombreux projets. Mais pas d'inquiétude pour le service technique, le recrutement d'un(e) assistant(e) pour le seconder est déjà en cours et permettra le bon fonctionnement au quotidien sur la commune.



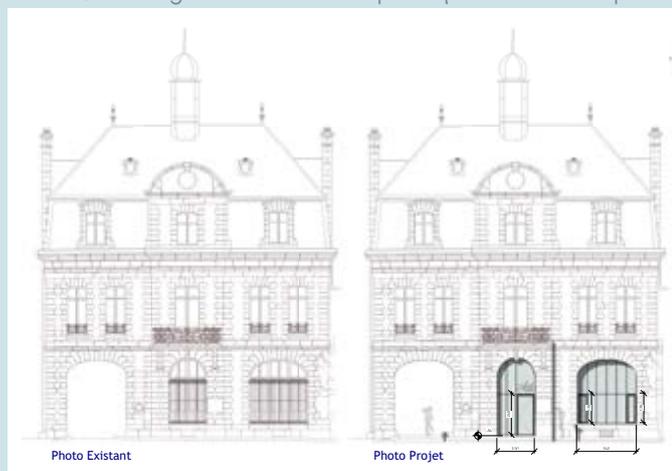
# Premières réalisations imaginées... dès 2021 !

Grâce aux dotations, la commune va pouvoir mettre en œuvre les travaux programmés et budgétés ; certains d'entre eux sont en cours de discussion avec nos partenaires, d'autres s'affinent et seront concertés avec les riverains.

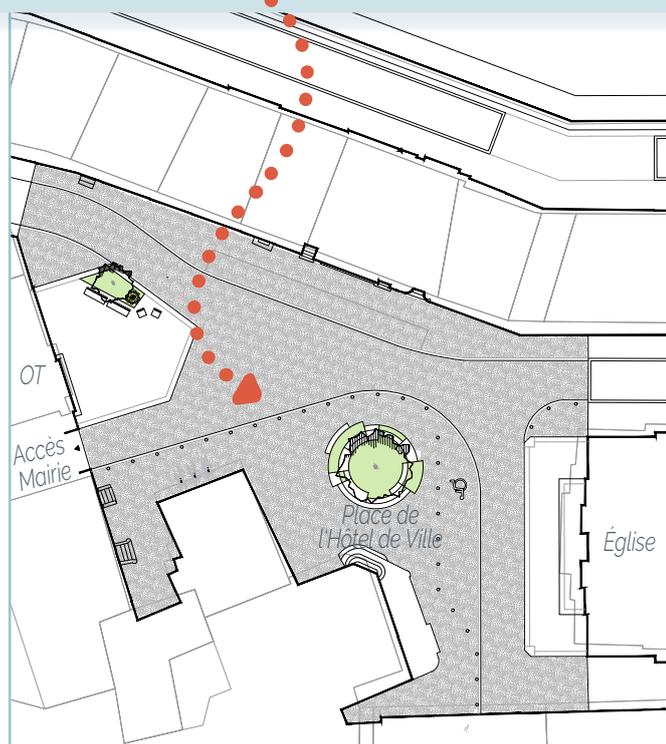
Les phases études et chiffrages sont terminées. Bientôt, l'Office de Tourisme pourrait être installé au rez de chaussée de la Mairie de Palais. Dans ce cas, un co-financement Commune, CCBI et EPIC (Office de tourisme) serait mis en place et l'été prochain, les visiteurs découvrirait un nouvel espace d'accueil plus moderne, plus adapté, plus digne de la notoriété de l'île. Un espace qui permettra aussi aux îliens d'être mieux informés de tous les événements qui ont lieu ici.

Une conception travaillée en coordination Commune, CCBI et EPIC, avec l'architecte Jean Baptiste Frenove et l'Architecte des Bâtiments de France, Olivier CURT.

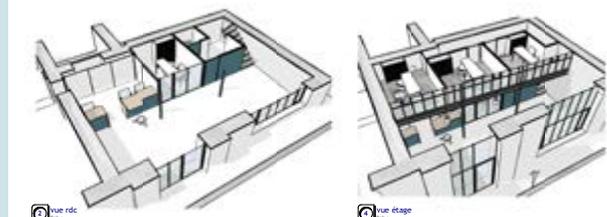
Cette réalisation, qui conserverait la façade actuelle de l'hôtel de ville, est imaginée comme un espace qui s'ouvre sur la place.



Une place qui sera complètement réaménagée pour en faire un espace plus vert, plus accueillant, qui laissera plus de place aux piétons.



Un espace d'accueil vaste, plus contemporain que le local actuel



L'accueil, au rez de chaussée, descendu au niveau de la place pour une parfaite accessibilité, serait surplombé par une élégante mezzanine qui abriterait des bureaux vitrés, ouverts sur l'espace d'accueil.

Identifiés parmi les actions prioritaires du plan de revitalisation du centre ville, les travaux de la place de l'hôtel de Ville et le trottoir droit ( en montant) de l'Avenue Carnot vont bientôt être mis en œuvre.

Place de l'hôtel de ville, un revêtement de granit, des bancs, un ou plusieurs arbres, des jardinières, de l'eau... l'Atelier du chêne Breton a déjà tracé les grandes lignes et réparti de nouveaux espaces pour faire cohabiter piétons et véhicules, motorisés ou non, en sécurité et en mode apaisé. Créer un parvis comme ceux d'antan, qui relie la Mairie et l'église, fait la part belle aux devantures, permet de s'installer au calme en plein centre ville.

Quand à l'Avenue Carnot, le trottoir fera peau neuve comme lors de la première phase il y a 5 ans, pour rendre cette montée vers les voûtes plus agréable et plus facile, les dénivelés mieux adaptés pour faciliter la montée des piétons et les accès aux boutiques, pas toujours simples aujourd'hui.

En tenant compte de l'expérience du premier aménagement on imagine les modifications les plus adaptées : une rive de trottoir plantée, une voie vélo intégrée et des stationnements redessinés... Les riverains seront concertés d'ici quelques semaines.

## Côté logement, ça avance aussi... et toujours en s'appuyant sur des dispositifs mis en place par l'état pour aider les collectivités

Dans ce domaine aussi il faut se montrer inventif et réactif. Le pression foncière et les multiples réglementations handicapent lourdement les insulaires. La commune a déjà déposé un premier permis d'aménager de 11 lots sur la route de Sauzon, avec un règlement spécifique qui encadre l'interdiction de plus-value à la revente pour 20 ans. Un second permis d'aménager vient tout juste d'être finalisé avec, cette fois, un essai d'impossibilité de revente avec plus-value pour trente ans. Une clause qui n'existe pas encore en France et qui, si elle est validée, pourrait faire jurisprudence et permettre à toutes les zones où l'immobilier est tendu, de gérer plus équitablement l'installation de nouveaux foyers.

Début août, le groupe de travail Objectif Habitat Insulaire a établi avec l'aide d'une avocate spécialisée les critères du règlement d'attribution pour les 11 parcelles du 1<sup>er</sup> lotissement dont le conseil municipal a validé le nom : **Borpaloë** (Paloë : 1<sup>er</sup> nom de Palais d'origine celtique, signifiant "la ville de la grande île". Avant la fin du mois, ils auront comptabilisé les points de chaque candidat en fonction de critères tels que : habite à Palais, depuis combien de temps, enfants scolarisés, ou encore primo accédants... A la fin de l'été, les candidats retenus sauront s'ils peuvent faire avancer leurs projets, entamer les démarches et projeter leur avenir à Palais. Les travaux de viabilisation sont déjà programmés et dès le début d'année prochaine, les premières maisons pourront être implantées à Borpaloë (à l'entrée de Palais).



### Et de trois... le terrain des douanes

Première discussion sur place avec Olivier CURT, l'Architecte des Bâtiments de France et Stéphane LEMOINE, l'Architecte Conseil de l'État

Cette fois, ça n'est pas une dotation mais un portage par l'Établissement Public Foncier qui permettra à la commune de proposer un nouveau lotissement d'une douzaine de parcelles. 4500m<sup>2</sup>, proche du centre ville, sur une zone très ensoleillée et entourée de verdure destinée à une opération pour installer 8 à 10 foyers intermédiaires insulaires et 2 logements sociaux.

La parcelle jouxtant la citadelle Vauban et le secteur de Haute Boulogne abrite déjà des logements sociaux, le siège de la Communauté de Communes, l'auberge de jeunesse, des locaux

associatifs et des services publics ; c'est donc une zone déjà très vivante.

Dans le cadre de cette nouvelle opération d'urbanisme, les voies d'accès seront adaptées et un cheminement doux, bien utile pour desservir toute cette zone sera proposé. Partir du centre ville pour monter à pied ou en vélo sans passer sur la route, c'est la clé de la réussite et de la vitalité de toute cette partie haute de la ville, le versant sud, le plus ensoleillé de Palais.

Les premières ébauches de division proposent des parcelles entre 200m<sup>2</sup> et 400m<sup>2</sup>, avec des maisons implantées de façon à favoriser un «esprit de village». Là encore, la sélection des futurs propriétaires sera faite dans le respect de la charte d'attribution élaborée par le groupe d'élus «Objectif Habitat Insulaire».



### INFO DE DERNIÈRE MINUTE : et de quatre !

Lors du conseil Municipal du 12 août, les élus ont validé l'achat d'une partie du plateau de Bordilla. Une somme de 100 000€ prévue au budget de cette année 2021 afin de créer une importante réserve foncière et imaginer plus durablement des possibilités de logements destinés aux insulaires. La seconde partie du plateau sera acquise sur le budget 2022 pour créer un nouveau village insulaire dans un proche horizon.

## Un projet encouragé :

Transformer un bâtiment de patrimoine local devenu une friche en un espace utile à tous.

Ce projet ambitieux et novateur a été sélectionné suite à l'appel à fond friches lancé en janvier de cette année parmi les 44 retenus en Bretagne. Un aménagement du territoire alliant sobriété foncière et développement économique.

Mobiliser du foncier déjà urbanisé entraîne des surcoûts liés à la démolition, à la dépollution ou à une restructuration lourde. Cette sélection symbolise la volonté de l'État d'accompagner concrètement l'aménagement des territoires alliant sobriété foncière, développement économique et résidentiel.

Le recyclage de ces 44 friches en Bretagne aura un véritable effet levier pour renforcer l'attractivité des territoires. Ce dispositif vient en complément des dispositifs déjà existants portés par des partenaires en région et de l'appel à projet de l'ADEME (Agence de la transition écologique).

Pour répondre à la forte attente suscitée par cette mesure, le Gouvernement a annoncé en mai une nouvelle enveloppe dédiée à la réhabilitation de "friches".

Un second appel auquel la municipalité ne manquera pas de répondre pour plusieurs projets déjà identifiés.

### Culture, économie, tourisme, patrimoine : la Chapelle Saint Sébastien une salle pour tous

La sélection du projet de Palais sur cet "Appel à Fond Friches", en synergie avec les programmes auxquels la commune participe, "Revitalisation Centre Ville" et "Petites villes de demain", se traduit par une enveloppe supplémentaire de 300 000€, une aide conséquente pour financer une part des travaux de réhabilitation de ce futur espace.

Deux dotations, c'est le signe de la reconnaissance par l'État et ses partenaires de la pertinence de ce projet astucieux ; c'est aussi l'assurance pour la collectivité qu'elle peut trouver des financements supplémentaires et diminuer ainsi le reste à charge qu'elle aura à financer.

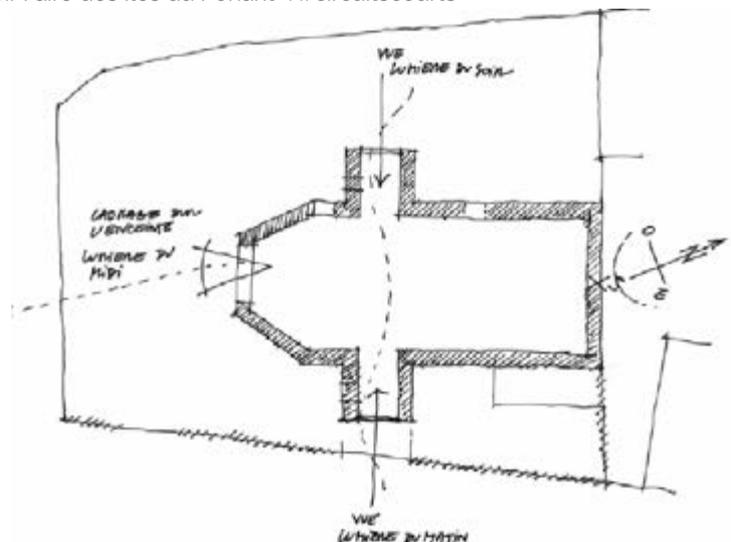
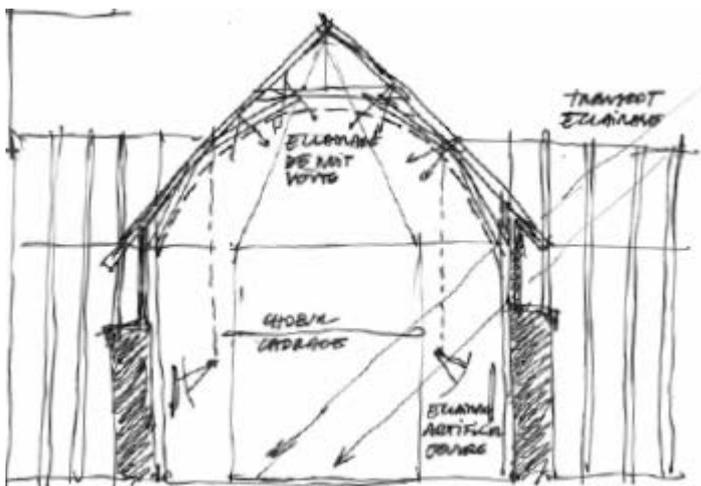


La réhabilitation de la chapelle Saint Sébastien en un espace flexible destiné aux expositions, spectacles, conférences, séminaires, réunions ou événements associatifs ainsi qu'à une présentation commerciale des savoir-faire des îles du Ponant a particulièrement retenu l'attention du Secrétaire d'état et du préfet lors de la présentation du projet par Dominique Lizzeran, l'architecte du Patrimoine chargée de dessiner le futur espace

Le volume initial de cette chapelle édifée au 17<sup>ème</sup>, devenu caserne au 19<sup>ème</sup>, puis maison des Affaires Maritimes au 20<sup>ème</sup> avant d'être démolie au début du 21<sup>ème</sup> deviendra un lieu d'expression pour les associations, de rencontre multigénérationnel, d'exposition... et aussi un espace commercial pour mettre en valeur la production locale et le patrimoine économique de Belle-île.

Sorte de couteau Suisse dédié à la culture comme aux rencontres de tout genre, sa vaste salle situé juste à l'entrée de la Ville, offrirait les mêmes services que la salle Omnibus si cette dernière était transformée en Office du tourisme, mais pas seulement.

À l'intérieur, la salle d'exposition servira aussi de vitrine aux artisans d'art de l'île : une porte économique à vocation sociale et solidaire grâce à la découverte, la dégustation et la commercialisation de productions artisanales de Belle île, voire des autres îles, dans le cadre d'un partenariat avec la marque «Savoir Faire des Îles du Ponant». #circuitscourts

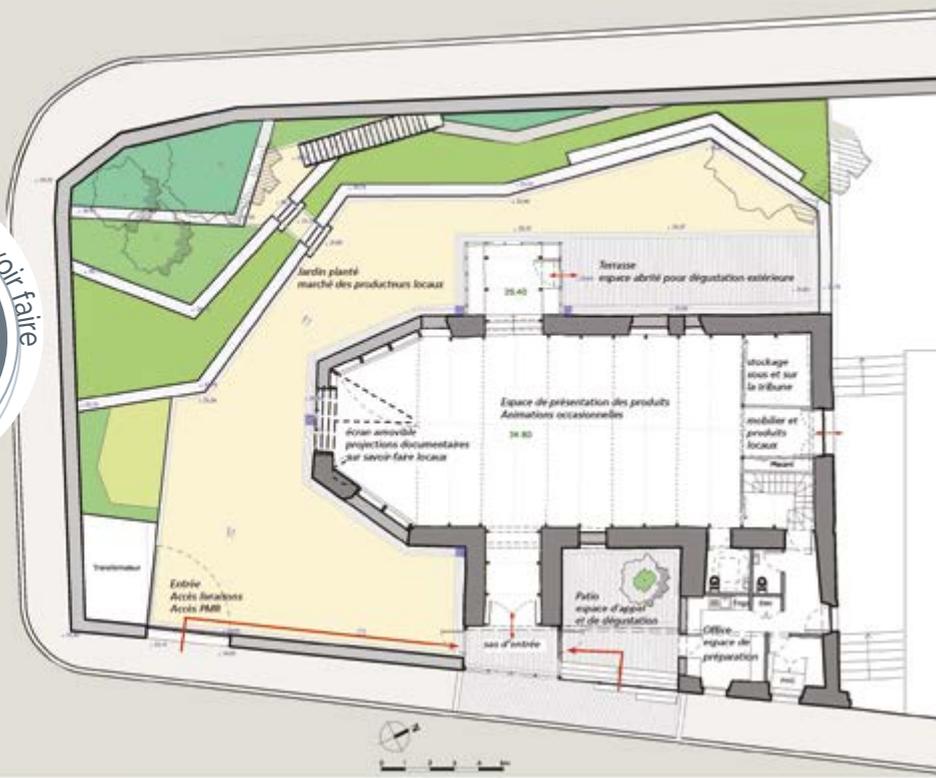


Exposer, débattre, découvrir, échanger  
participer encore plus...  
**CULTUREL**

Mettre en avant les savoir-faire  
De Belle Ile et des Îles du Ponant  
**ÉCONOMIE**

Faire découvrir l'île, son histoire  
son patrimoine sa culture...  
**TOURISME**

Sauvegarder, valoriser, expliquer  
Les arts et traditions populaires...  
**HISTOIRE**



## Un espace innovant

**A l'extérieur**, les jardins utiliseront le dénivelé en terrasse pour l'installation d'un marché d'été sous forme de "retour de plage" et une scène en plein air pourrait être le lieu idéal pour des représentations théâtrales, lectures de contes, expos extérieures ou concerts.

En optimisant au maximum le taux d'occupation de ce bâtiment d'un nouveau genre, en allant à l'encontre d'un usage unique, en utilisant un espace déjà artificialisé plutôt que de construire sur une zone restée naturelle, la collectivité va dans le sens d'une ville vivante et fait de cet élément de son patrimoine aujourd'hui en friche, un modèle de renouvellement urbain. Une preuve de son aptitude dynamique à muter avec son temps.

Autre défi : choisir des matériaux locaux pour réduire l'empreinte carbone de cette construction. Une démarche qui recueille l'adhésion totale de l'architecte Dominique Lizzerand, chargée de la conception du projet et de l'Architecte des Bâtiments de France qui le validera.



# ORT : Opération de Revitalisation de Territoire

Encore un outil sur lequel Palais compte s'appuyer pour améliorer son centre-ville. Rénover, moderniser et mettre aux normes les logements, en particulier locatifs, les locaux commerciaux et artisanaux et leurs abords, c'est indispensable pour maintenir un cœur de ville vivant, commerçant et un cadre de vie attractif, propice aux développements futurs.

## L'ORT, c'est quoi exactement ?

Créées par la loi portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Élan) du 23 novembre 2018, les Opérations de Revitalisation de Territoire ont pour objet de rassembler une ville centre, son intercommunalité et l'État autour d'un projet de revitalisation d'un centre urbain.

L'ORT se matérialise par une convention signée entre ces trois partenaires et les autres communes de l'interco qui le souhaitent. Toute personne publique ou privée susceptible d'apporter son soutien ou de prendre part à des opérations prévues par le contrat peuvent également le co-signer.

Cette convention délimite le périmètre des secteurs d'intervention. Un comité de pilotage identifie les différentes cibles et actions, travaille sur un calendrier défini dans le temps et établit un plan de financement précis. Une préparation complète dont l'importance est soulignée par la Banque des Territoires.

Sur un territoire comme le nôtre, pour que l'ORT fonctionne, il est indispensable d'ouvrir le projet aux communes voisines ou toute autre personne morale ou privée, par exemple des associations.

En début de projet, le premier enjeu consistera à identifier les pôles d'intervention. L'implication de tous les partenaires de

l'ORT est primordiale pour établir un diagnostic fidèle aux besoins ; même si certains acteurs ne bénéficient d'aucune des actions prévues, leur consentement permet des réalisations à l'échelle du territoire qui profiteront à tous

Une pleine collaboration avec la Direction Départementale des Territoires DDTM, le partenaire "expert", permettra d'affiner le diagnostic, d'ajuster et de finaliser le "bon" projet d'ORT afin qu'il obtienne la validation du préfet.

## Pourquoi élaborer une ORT à Palais ?

Le centre de Palais est en partie composé d'immeubles hauts, plutôt anciens, parfois vétustes. Dans certains d'entre eux, de tous petits logements, à la limite de la salubrité.

L'ORT va donner à la commune la possibilité de mettre en œuvre des actions ciblées qui permettront aux Palantins de vivre dans des logements plus agréables et plus sûrs, d'identifier les logements inoccupés et de comprendre pourquoi ils le sont, de valoriser le patrimoine bâti des propriétaires, d'accompagner l'amélioration de locaux commerciaux et de réhabiliter les friches urbaines.

## 4 LES ÉTAPES POUR CONSTRUIRE UNE ORT



### Quels avantages apporte l'ORT à la commune?

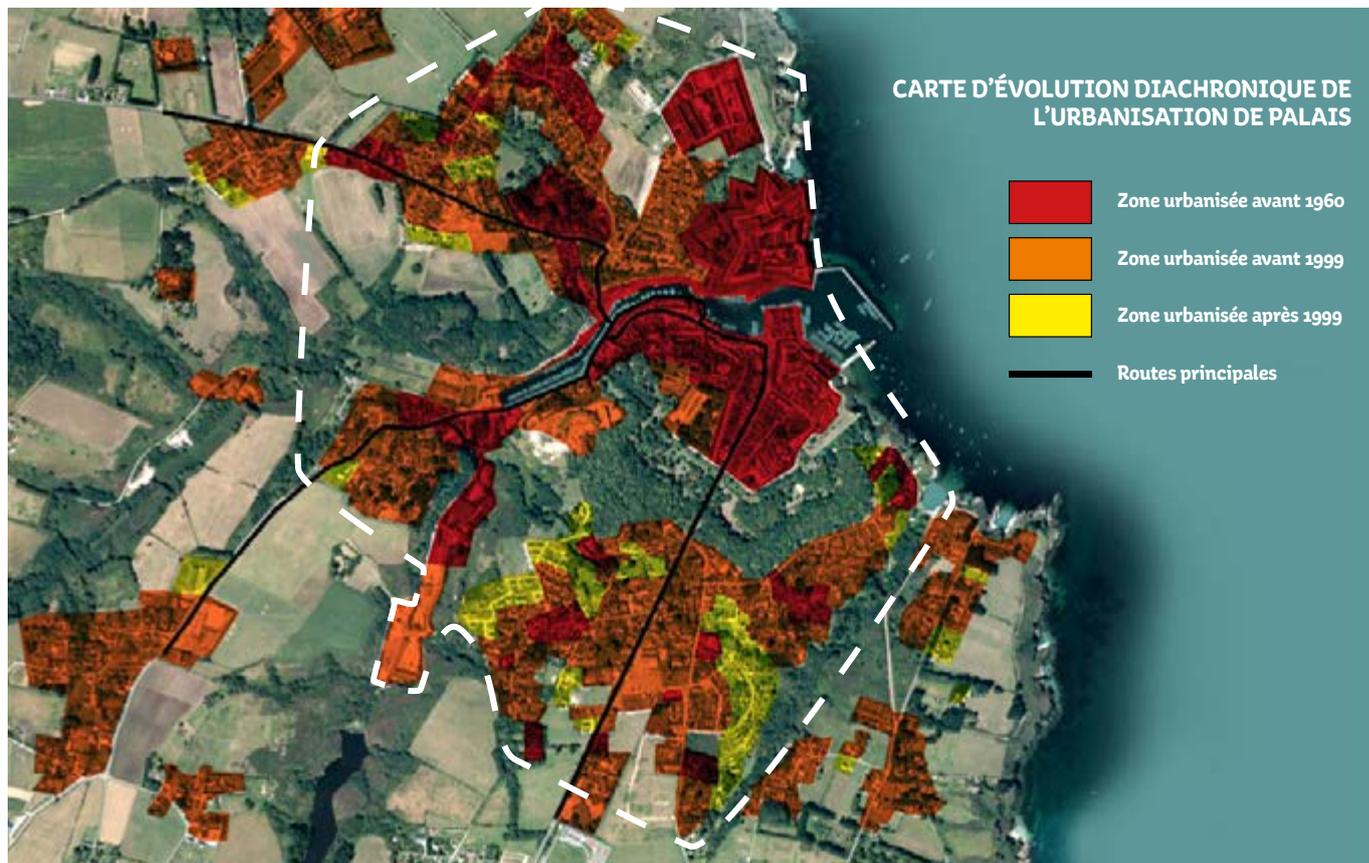
L'ORT se présente comme une large palette qui donne accès à des avantages concrets et immédiats. Une fois le projet de territoire défini par les élus en lien avec l'État et les partenaires, la convention d'ORT confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques.

Un accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au dispositif Denormandie \* favorisera la réhabilitation de logements

anciens et s'ouvrira sur des dispositifs expérimentaux comme le "permis d'innover" ou le "permis d'aménager multisite".

Enfin, l'ORT permettra à la commune de mieux maîtriser le foncier, notamment en renforçant son droit de préemption urbain, y compris dans les locaux artisanaux.

\* Loi Denormandie dans l'ancien : un outil puissant de réhabilitation de l'habitat via l'investissement locatif, par exemple, pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3 500 euros de déduction par an.



Dès les années 60, les bellilois recherchent des maisons plus grandes, avec jardins. Un habitat plus diffus, des lotissements, des extensions de villages et des voies d'accès se développent au delà de l'enceinte urbaine, au détriment de l'habitat intra muros qui se dégrade peu à peu.



## LES OBJECTIFS

- Planter des arbres pour les générations futures,
- Mieux gérer l'empreinte carbone,
- Permettre à chacun de goûter les bons fruits de son jardin,
- Favoriser un butinage varié pour les abeilles noires de Belle île
- Créer des zones de biodiversité pour aider la petite faune à se développer...

**Une option choisie par les élus pour, au long de ce mandat, mettre encore plus de vert sur la commune... dans la Ville.**

Une partie de ces plantations seront réalisées par les services techniques, sur le domaine public, pour le plaisir de tous en donnant plus d'attrait au paysage local.

Prochainement, un verger communal, ouvert à tous les gourmands, sera planté à Haute Boulogne. À l'automne, une cinquantaine d'autres fruitiers variés viendront prendre racine dans cet espace aujourd'hui peu mis en valeur.

Une autre idée a séduit les élus : offrir à chaque palantin la possibilité de participer au mouvement collectif en faveur de l'environnement en plantant un ou plusieurs arbres dans son jardin et en apprenant à mieux les connaître.

## L'arbre et l'environnement

Les arbres sont des outils essentiels dans la lutte contre le réchauffement climatique puisqu'ils absorbent de grandes quantités de CO<sub>2</sub>, d'où l'importance du reboisement.

Grâce à leurs racines profondément enfoncées dans la terre, les arbres participent à retenir le sol contre les effets érosifs du vent et des ruissellements. Ils limitent aussi l'appauvrissement des terres en favorisant la remontée des eaux profondes par capillarité et l'infiltration des pluies.

La présence d'arbres crée des habitats essentiels pour de nombreuses espèces d'animaux et d'insectes pollinisateurs.

L'association des arbres avec d'autres plantes complémentaires leur permet d'améliorer les sols, de se protéger mutuellement, de favoriser leur développement et de maintenir une gestion des ressources dans le temps.

## Comment et pourquoi les arbres disparaissent ?

Contrairement aux idées reçues, la forêt française ne s'étend plus aussi bien qu'on l'imagine. Elle augmentait à un rythme régulier jusqu'au début des années 2000.

De 1912 à 2003, les surfaces couvertes de forêts ont doublé, passant de 8 millions à 16,5 millions d'hectares !

Mais depuis, la forêt recule. Or la demande en bois ne va cesser d'augmenter dans les décennies à venir, Aujourd'hui, on plante environ 80 millions d'arbres par an en France, soit deux fois moins que dans les années 1990.

Sans doute à cause de la baisse des subventions de l'état qui encourageaient les plantations jusqu'en 2000.

Il est évident que de nouvelles subventions enclencheront de nouvelles plantations.

Le changement climatique nécessite un engagement urgent et des actions à long terme. Les sécheresses de 2003 et de 2006 ont entraîné la mort de millions d'arbres. Certaines espèces sont gravement menacées, comme le chêne pédonculé des Pays de Loire.

Il devient alors indispensable de les remplacer en plantant des essences plus adaptées à l'évolution climatique.

## Les intempéries causent de lourds dommages :

Souvenez-vous de la tempête qui a balayé la France en 2009 avec des vents soufflant jusqu'à 216 km/h. 60 % de la forêt landaise a été détruite et seule une partie a pu être replantée.

Ces dernières années les tempêtes, les incendies et les inondations se multiplient suite au réchauffement climatique et à notre mode de vie ; Il devient plus qu'urgent de replanter des arbres dans toutes les régions pour endiguer l'impact de ces phénomènes et favoriser l'extension de la biodiversité.

## La filière bois et forêt :

C'est 45 000 emplois, soit autant que l'industrie automobile ! Véritable poumon économique de notre pays, cette filière stimule l'économie dans chaque région et les experts estiment à 60.000 les créations d'emplois potentiels supplémentaires.

## Arbres, transition énergétique et innovation :

Dans les secteurs du bâtiment et de l'énergie, les arbres sont une des solutions déjà connues.

Les pays scandinaves, développent actuellement des bio-innovations issues du bois dans d'autres domaines, comme des tests médicaux à base de sève de bouleau ou des plâtres recyclables et réutilisables en copeaux de bois sans allergènes.

La France regorge de chercheurs et peut elle aussi faire du bois une ressource innovante.

Si hors les murs, l'impression de vert domine sur Palais, développer des zones fleuries ou plantées d'arbres d'agrément créera un paysage urbain plus agréable, vert et apaisé dans le centre ville.



## La diversité d'essences, clef de la durabilité

Les forêts françaises rassemblent 126 essences d'arbres différentes. La diversité des espèces feuillues et résineuses, c'est la clef de la durabilité de nos forêts.

A belle île, on recense moins d'une trentaine d'essences d'arbres qui composent un bocage très singulier dont moins de la moitié étaient à l'origine sur l'île. ( Pour être plus précis, il faudrait recenser tous les espèces plantées dans les jardins privés). L'autre moitié à été importée par l'homme. On y trouve des essences exotiques plantés en brise-vent il y a plus de 50 ans, parvenus aujourd'hui à maturité comme le cyprès de Lambert en provenance de Californie ou l'eucalyptus d'Australie, plantés à l'origine pour lutter contre l'érosion et les vents ; pourtant, sous ces derniers, rien ne pousse et leur résistance au vent est discutable.

Les landes côtières et les friches des vallons dominent fortement le paysage. Quelques modestes zones boisées, la plus grande étant le bois Trochu, ponctuent le plateau et quelques points de la côte, plantés d'anciens bois d'ormes.

Au-dessus des falaises, les landes forment un paysage dégagé et naturel, animé par les floraisons qui se succèdent au cours de l'année (arméria, bruyères, genêts, ajoncs...). Elles composent un motif paysager associée à la mer et aux phares qui résume l'image typique des côtes bretonnes.

Les boisements délimitent clairement les vallons sur le plateau. Les reliefs en creux sont assez systématiquement occupés par une végétation souvent impénétrable de saules ou de friche (fougères, broussailles, halliers d'ajoncs, de prunelliers, de ronces) qui donne parfois un sentiment d'abandon.

## Travailler spécifiquement le paysage boisé de l'île :

Il faudra planter des fruitiers à l'abri des embruns et des vents dans les vallons et les jardins ; ils seront naturellement protégés par les villages, les haies et les reliefs,

D'ailleurs, il existe déjà dans de nombreux jardins de beaux spécimens fruitiers : pêcher, abricotiers, figuiers, avocatiers, citronniers, cognassiers, et bien sûr, les incontournables pommiers, poiriers et pruniers.

Quant aux merisiers et cerisiers, ils font la joie des oiseaux, mais plus rarement celle des jardiniers...

Il y a peu, après avoir défriché un vallon bien ensoleillé sur Palais, deux jeunes producteurs ont planté dans leur verger un grand nombre de variétés différentes, associant les plus classiques aux exotiques. De quoi à l'avenir, régaler les enfants de l'île, pour les prochaines décennies.

Par ailleurs, les haies bocagères sont peu développées sur l'île ; les élus de la commission se rapprocheront des agriculteurs

pour savoir s'ils sont susceptibles d'être intéressés pour en planter. (L'un d'eux est déjà partant) Des aides spécifiques à ces plantations bocagères sont proposées par l'état ; voilà encore un sujet à étudier.



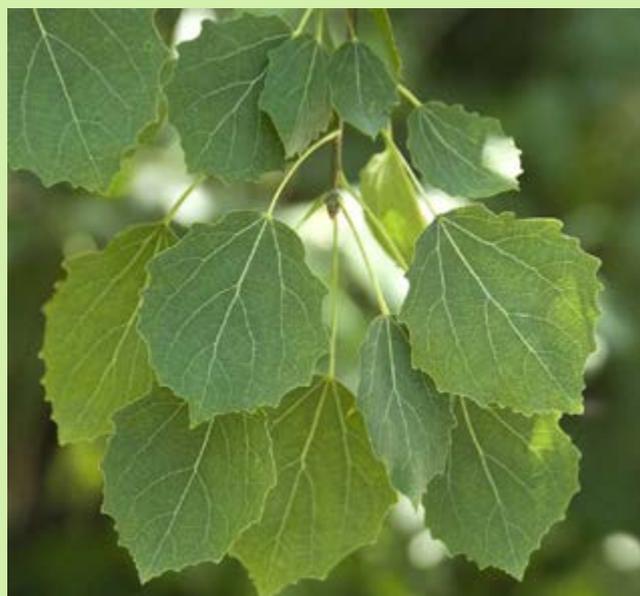


Photo DR

Peuplier Tremble

Les pin insignis, plantés en nombre dans les années 70, présentent peu d'intérêt et méritent d'être progressivement remplacés.



## La forêt et les arbres à Belle Île

La tourbière fossile de Ster Vras, datant de - 800 à - 300 ans avant JC, a permis par l'analyse des pollens de mettre en évidence à cette époque la présence d'un couvert forestier. Cela correspond à l'époque gauloise, plus précisément vénète, quand les établissements humains étaient installés dans des clairières entourées de bois. Ces bois étaient constitués d'ormes champêtres, de chênes, de charmes, de frênes communs, de hêtres et d'aulnes glutineux dans les endroits humides avec, bien entendu, les saules roux. Le chêne vert était présent en petites quantités.

Les grands défrichements ont débuté au Haut Moyen âge et se sont poursuivis bien après l'an 1000. En 1400/1500, l'île était probablement totalement déboisée. Il ne devait subsister que quelques arbres, ce qui est attesté par la toponymie et des ormes qui étaient « cultivés » pour les besoins en bois dans les enclos de certains villages. Au 17<sup>ème</sup> Vauban signale sur l'île des mûriers et des figuiers dont on ne sait comment ils sont arrivés.

Au 18<sup>ème</sup>, Warren a fait des tentatives de plantations. Des aubépine, des ormes, des peupliers... plantations qui n'ont semble t-il pas été couronnées de succès.

Il faut attendre la première moitié du 19<sup>ème</sup> pour voir J.L.Trochu procéder à des plantations d'envergure autour de la ferme de Bruté. C'est de cette époque que date le Bois qui porte son nom. Constitué surtout de pins maritimes, il abrite aussi plusieurs espèces de feuillus. A la fin du 19<sup>ème</sup>, des plantations privées ont lieu dans le vallon de Bangor et à Kerloréal. Autour de Palais à cette même époque, c'est le Génie militaire qui plante sur les fortifications. Enfin durant le remembrement des années 1960 de nombreuses plantations de pins insignis et de cyprès de Lambert (tous deux originaires de Californie) sont réalisées.

Actuellement, les espèces les plus répandues en ce qui concerne les conifères sont le Pin maritime, le Pin insignis, le Cyprès de Lambert, le Pin noir d'Autriche et le Pin Sylvestre. Pour les feuillus, on trouve l'Orme champêtre, le Frêne commun, le Peuplier blanc, le Peuplier noir, le Peuplier grisard, le Peuplier tremble, le Châtaigner, l'Érable sycomore, l'Érable



Photo DR

champêtre, le Laurier sauce, le Chêne pédonculé, le Chêne sessile, le Chêne vert, le Chêne chevelu, le Chêne liège, le Hêtre, le Saule roux et quelques aulnes glutineux dans certains vallons.

On trouve dans le Bois Trochu, quelques essences remarquables : le Chêne liège, le Sorbier domestique, le Sorbier de Fontainebleau et le Tilleul commun. Dans le bois de Palais,

quelques raretés comme le Séquoia sempervirens, le Ginkgo biloba, pour les conifères, le Sorbier de Fontainebleau, le Frêne oxyphyllé, le Frêne à fleurs pour les feuillus. A Kerloréal, on trouve du Charme, de l'Érable champêtre, du Sapin blanc et de l'Épicéa sitka. Dans les jardins privés, de nombreux autres arbres ont été plantés comme des Acacias, des Eucalyptus, des palmiers et bien d'autres essences qu'on ne peut toutes citer dans cette courte note.

Merci à Yves Brien pour cet article

## Les arbres rendent chaque jour de précieux services

Des services écologiques, nécessaires à notre bien-être, au maintien de la qualité des eaux. Ils limitent l'érosion des sols et représentent un foyer de biodiversité. Ils abritent les pollinisateurs qui jouent un rôle indispensable en faveur des écosystèmes et de l'alimentation humaine. Gratuit et invisible, leur impact écologique positif est d'une valeur inestimable. Au delà d'une simple touche de vert, c'est une manière douce et efficace de lutter en faveur de l'environnement et un appauvrissement de l'air que nous respirons. Palais a pris la décision de prendre les choses en main et d'augmenter l'ampleur de son poumon vert.

*Les agents des espaces verts réalisent un entretien régulier qui permet aux plus beaux spécimens de se développer et au bois de s'enrichir d'arbres adaptés au climat local.*



*Des zones fleuries ou plantées d'espèces d'agrément seront développées sur les parkings, sur les places, sur les quais et dans les rues pour un paysage urbain plus agréable, vert et apaisé en centre ville.*

*Planter des vergers où chacun ira cueillir des fruits, dans lesquels les insectes butineurs trouveront un espace naturel propice et planter des essences qui permettront de constituer des réserves de bois que pourront être utilisées à l'avenir pour des bâtis ou équipements collectifs avec un impact décarboné positif correspondant aux futurs.*



### Des arbres dans la ville :

les agents du service technique en charge des espaces verts vont s'en donner à cœur joie : le long de l'Avenue Carnot et sur la Place de l'hôtel de Ville qui feront peau neuve dans les mois à venir, le long de la route qui monte à l'hôpital ou encore à l'arboretum, dans le bois du Génie.



Photo DR

### Un jardin des naissances :

Une parcelle départementale devrait être retrocédée à la commune d'ici la fin d'année. Située à haute boulogne à proximité du dépôt pétrolier, cette parcelle n'est pas constructible. Alors elle sera dédiée aux futures jeunes pousses palantines.

Là encore, plusieurs essences de fruitiers seront proposées aux parents et un petit arbre sera planté par la famille lors d'une cérémonie pour souhaiter la bienvenue à chaque nouveau né.





## Un arbre chez vous, pour aujourd'hui et pour demain....

Planter un arbre, c'est s'engager sur le long terme ;  
c'est aussi l'opportunité d'enrichir son jardin en com-  
binant l'utile et l'agréable.

### Abriter la faune et la flore

Les arbres et leurs alentours offrent un habitat naturel à environ 90%  
des espèces animales et végétales terrestres. De nombreuses es-  
pèces d'oiseaux, d'insectes rampants et volants et de petits animaux  
y vivent. Ils s'y reproduisent et s'y nourrissent grâce aux fleurs et aux  
fruits qui sont à la fois leur alimentation et une protection contre les  
prédateurs. Les abeilles y dégusteront un nectar qui nous permettra  
de manger du bon miel d'ici.

### Le but de la biodiversité

Planter un grand nombre d'espèces végétales variées attire la faune ;  
ainsi, la biodiversité est renforcée, le système plus stable et résistant,  
et les risques d'attaques massives de nuisibles sont restreintes.

### Un acte qui porte ses fruits

Si vous êtes un gourmand ou gourmet amateur de cuisine, quoi de  
mieux que de planter ses propres arbres fruitiers. Au printemps, leurs  
floraisons éblouissantes feront le plaisir des yeux. Pommiers, pruniers  
ou poiriers sublimeront votre Jardin grâce à la délicatesse de leurs  
fleurs. Un plaisir auquel s'ajoutera la gourmandise après la récolte  
d'automne.

Chaque année, les élus sélectionneront 3 espèces fruitières et 2 es-  
pèces d'ornement différentes. De quoi créer des jardins vivants et ani-  
més. Ils privilégieront des espèces d'entretien facile et de taille mo-  
deste pour que chaque jardinier amateur puisse obtenir un résultat à  
la hauteur de ses attentes.

Pour cette année, le choix des élus, aidés d'un spécialiste, s'est por-  
té pour les fruitiers sur le pommier "Reinette d'Armorique", le Poirier  
"Conférence" et en plante basse, la vigne "Muscat" qui pourra produire  
du raisin de table dès l'année suivante.

Pour les arbustes d'agrément, deux espèces particulièrement fleu-  
ris, feront le bonheur des butineurs et empliront les jardins de sen-  
teurs sucrés : le Seringat simple et le weigélia.

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous et plantez des arbres chez vous !  
inscription sur : [communication@lepalais.fr](mailto:communication@lepalais.fr)



*Le plaisir de voir les fleurs à la fin du printemps,  
La faune qui y vit, puis de déguster les fruits à l'automne*



Photos DR

weigélia.



Photo DR

Seringat simple



Photo DR

## Vie Scolaire

# L'école Poumet, prête pour la rentrée !

Nous espérons que tous les petits palantins profitent de leurs vacances avec l'espoir qu'ils garderont les notions positives de cette situation étrange. Respect et solidarité sont, avec la bonne humeur naturelle des enfants, les meilleurs remèdes face à toutes les difficultés.

### Plus d'inscrits en septembre

Effectifs en hausse avec 98 élèves pour la rentrée. Les enfants seront répartis dans 2 classes élémentaires et 2 maternelles.

Une classe rassemblera 3 niveaux du CP au CE2. Quelques travaux réalisés par les agents du service technique dans l'été vont agrandir la classe de Riwanon pour permettre aux enfants de trouver leur place.

### Une direction à deux têtes

En attendant le retour de Nolwenn la directrice, Marie-Aude et Lola se partageront les tâches dévolues à la direction.

### En projet, une cour d'école végétalisée

La cour de l'école est bien grise aujourd'hui. Enseignants, parents, enfants et élus aimeraient y mettre un peu de couleur. Dans l'année, une étude sera faite pour savoir où et comment implanter arbres et fleurs.



## PAUSE LECTURE À LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Le chantier est en sommeil ; c'est la pause estivale. Fin juin, après avoir terminé les pignons et coulé la poutre maîtresse, les ouvriers ont rangé leur équipement jusqu'à fin août.

À ce stade on imagine déjà les volumes qu'aura la future médiathèque. Peu à peu, elle dévoile ses formes généreuses. Le plan ci-dessous détaille les surfaces intérieures et la répartition de chacun des espaces, éclairés par des vastes baies ouvertes sur l'extérieur.

## Façonner une médiathèque idéale :

Lorsqu'il n'y a pas de lecteur à conseiller, Juliette retrouve Francis Villadier, conseiller délégué à la culture. Ensemble, ils peaufinent l'aménagement intérieur de la future médiathèque et s'ingénient à ne rien oublier pour faire de cet espace un cocon apaisant, propice à la lecture.

Comme deux metteurs en scène, ils se mettent à la place du lecteur, celui qui viendra s'installer au calme pour choisir ou consulter sur place l'ouvrage qui lui plaira. Ils veulent être certains que tout sera à la bonne place. Celle qui permettra à l'amateur de roman en tout genre, à l'acharné de BD, au fan de manga, au mélomane averti, jusqu'au plus jeune lecteur... de trouver son bonheur et de passer d'agréables moments.



14 juillet, en fanfare :



Une cérémonie qui a réuni les 4 maires, les représentants des corps constitués, des enseignants et bien sûr, les anciens combattants. Les restrictions rendaient l'événement encore un peu confidentiel, mais quel plaisir d'entendre pour la première fois depuis longtemps, les accents joyeux des Guerveurs menant le défilé de la Mairie au Monument aux morts. Tibault Grollemund rappelait les mots d'il y a un an : [ extrait ] "...l'espoir, presque la promesse, de nous retrouver pour de nouveaux lendemains qui chantent. Malheureusement, si le cœur y est, il nous faut désormais composer avec cette crise sanitaire qui bouscule notre quotidien, nos modes de vie et parfois nos des-seins. Mais rien ne saura entamer notre enthousiasme, nos certitudes d'avancer vers le progrès, de placer l'humanité au cœur de nos projets et de donner à chacun sa place dans notre communauté de destin, dans notre communauté de demain... Nous sommes à la croisée des chemins ; si le progrès tutoie l'évolution, l'économie et l'écologie se conjugueront et cette révolution entamera un cycle nouveau à l'échelle des îles. Logement, emploi, circuits-courts, transports, environnement, surcoûts liés à l'insularité... tous ces sujets cruciaux sont sur la table pour travailler à une vision concertée de l'avenir que nous voulons pour notre territoire. Notre bateau commun nous emmène dans la même direction, notre ruralité insulaire, singulière et exceptionnelle nous soude évidemment de manière encore plus prégnante. L'été 2021 est encore une saison atypique ; Je tiens à exprimer à nos commerçants, nos restaurateurs, à notre tissu économique, tout notre soutien.

(...) Ce soir nous aurions tous rêvé d'un beau feu d'artifice, mais la sagesse nous dicte qu'il faut attendre et être prudent. Les prochains scintilleront comme jamais. Nous mettrons tout en œuvre pour que le 14 juillet 2022 soit l'occasion d'inaugurer de nouveaux espaces, de nous retrouver sur une belle place publique pour commémorer la convivialité, la mémoire, l'espoir, la culture. Merci encore aux Guerveur d'être présents lors de chaque manifestation ; merci pour leur optimisme communicatif !"



EN TRAIN



EN CAR



EN BATEAU

En car, en TER ou en bateau, les jeunes Bretons voyagent gratuitement en Région Bretagne sur le réseau de transport public Breizh Go jusqu'au 29 août. (dans la limite des places disponibles.) Un joli cadeau offert par la Région Bretagne et son Président Loïg Chesnay-Girard aux jeunes collégiens, lycéens, étudiants ou apprentis de moins de 26 ans. Infos sur Facebook, Twitter ou Instagram de la Région Bretagne ou au 0 800 880 562.



### DERNIÈRE MINUTE !

Devant le collège, l'abri bus a été détruit lors d'une collision ; les agents techniques viennent d'installer un tout nouvel abri, prêt pour accueillir les adolescents dès la rentrée.

Suite à une réunion avec les riverains, plusieurs panneaux ont été mis place pour éviter les stationnements "ventouses" comme rue de Verdun, rue de la Marne ou passage de l'hôtel de ville.



### 15 août, hommage aux péris en mer et bénédiction de la mer en comité restreint.

À l'initiative de Marie-Céline Guillerme, présidente de l'Association des Pensionnés et Veuves de la Marine Marchande et de la Pêche, une gerbe a été

déposée à la stèle des péris en mer qui domine le port. Ensuite, les élus des 4 communes, les officiels et des membres de familles de disparus se sont retrouvés à bord du canot 096 pour déposer une gerbe dans la rade de Palais au son d'une entraînant balade bretonne, suivi par une dizaine bateaux.





### Clap : Belle Île Acadie, 135<sup>ème</sup> !

Du 5 au 10 Juillet, 89 films internationaux sélectionnés parmi plus de 300 ont été présentés par le Festival International du Film de Bretagne. Les films, fictions, documentaires, très courts métrages, films d'animations... concouraient dans plusieurs catégories : Monde, Europe, France et Bretagne.

Le jury du festival a remis le Prix du Meilleur Documentaire de Bretagne à Belle Île en Acadie avec ce commentaire : « Merci à Phil Comeau pour sa brillante réalisation et merci à l'équipe acadienne du film d'être venue à Locronan pour nous conter leur épopée familiale et réveiller en nous le rêve grandiose de l'Amérique française »

C'est le 135<sup>ème</sup> prix que reçoit ce documentaire à travers les cinq continents. Nous pouvons remercier Phil Comeau qui grâce aux deux documentaires : "Belle Île : ile bretonne et acadienne" et "Belle île en Acadie" fait connaître à tous une des pages de l'histoire de Belle Île en mer.

### "À 100 ans je peux dire à tous ceux qui sont plus jeunes que moi : vous avez la vie devant vous, il vous reste des tas de choses à faire !"

GINETTE VINCENT est née à Paris ; elle y a passé les 3/4 de sa vie. Aujourd'hui, à 100 ans, elle est encore pleine d'énergie, entend bien et a le regard espiègle bien affûté. On comprend mieux son caractère bien trempé lorsqu'on apprend qu'à 14 ans, avec son petit frère, elle a eu le courage de traverser la zone occupée en vélo pour les mettre tous deux à l'abri des soldats allemands. Juste avant la guerre, elle avait rencontré celui qui, de retour des STO, deviendra son mari en 1940.

Son amour pour la Bretagne ne date pas d'hier ; le couple découvre la Bretagne dans les années 50. (Leur fils unique, Lionel est né en 51... et s'il était breton ?) puis Belle-Île dans les années soixante, à une époque où encore peu de gens connaissaient ce joyau de la Bretagne.

Conquis, ils y reviennent tous les ans en vacances, puis font construire leur maison de Magorlec. Lionel, lui, décide de s'installer à Belle-Île ; une bonne raison pour ses parents, au temps de la retraite, de venir encore plus souvent. A la fin des années 80, suite au décès de son époux, elle s'installera sur l'île une partie de l'année, puis définitivement il y a 10 ans.

Sportive de toujours, jusqu'à l'âge de 85 ans elle en parcourra toutes les routes à vélo, se rendant parfois jusqu'à Herlin, sa plage préférée, pour se baigner. Il y a 1 an, elle a trouvé sa place à l'Ehpad où elle sent bien entourée. Pour ce bel anniversaire, sa famille l'entourait : sa belle fille, son petit fils et sa compagne et surtout, Marius, l'arrière petit fils de 3 mois qui captait toute son attention. Elle a toutefois tenu à couper et servir elle-même de belles parts de gâteau aux convives, dont le maire et Sylvie Pichot venus lui apporter des fleurs pour fêter ce beau jour.



### Arthur et les baleines

"Plaignez, plaignez la baleine qui nage sans perdre haleine" disait Pierre Desnos.

Arthur Thoyer-Rozat fait mieux que la plaindre, il nous traduit les craintes légitimes du mythique géant des mers.

L'onde frémit au passage du majestueux animal, elle vibre de son chant mélancolique. Un chant emplí de messages de prudence, un chant qui dénonce l'urgence, un chant qui cache des pleurs émouvants, ceux qui nous supplient de cesser nos actions néfastes. Un chant d'espoir, enfin, de nous voir enfin prendre conscience, de changer de cap, et d'agir pour sauver notre belle planète.

Patiemment, minutieusement, à la limite de l'obsession, l'artiste atypique a tissé d'une fine dentelle de grillage à poule les impressionnantes queues de baleine que la Municipalité a souhaité installer dans l'espace Nanie Clément pour transmettre à son tour la plainte des baleines.



# Culture & Patrimoine

## La Colonie de Haute Boulogne

La colonie pénitentiaire de Belle-Île en mer a accueilli des jeunes de 1880 à 1977. Aujourd'hui, l'association La Colonie a pour projet de collecter les témoignages, les documents et les traces de cette histoire belliloise, de la colonie pénitentiaire à la maison d'éducation surveillée. Elle souhaite créer sur le site de l'ancienne institution pénitentiaire un lieu ouvert au public qui raconte l'histoire de ces enfants, fragment de l'histoire de Belle-Île et de celle de la justice française des XIX et XXe siècle.

Les bâtiments de Haute-Boulogne ont été construits par le Génie militaire pour accueillir les prisonniers suite à la révolution de juin 1848. Pendant une dizaine d'années, c'est là que sont déportés des prisonniers politiques comme Auguste Blanqui ou Armand Barbès. Perdue en pleine mer dans une Bretagne encore méconnue, la situation géographique de Belle île rend les évasions quasi impossibles. Avantage supplémentaire, l'île est dotée d'une garnison cantonnée dans la citadelle toute proche, apte à réprimer d'éventuelles révoltes. De 1852 à 1857, à l'avènement du Second Empire, 276 prisonniers sont incarcérés à Belle-île ; c'est certainement la prison politique la plus importante de France.

Fermé en 1858, la «Maison centrale de force et de correction» de Haute-Boulogne reprend du service de 1866 à 1870. Prison militaire pour 1 an en 1871, on y interne ensuite les communards jusqu'en 1880. Au total, cette prison aura abrité plus de 1600 prisonniers adultes.

À leur départ, Haute-Boulogne devient une colonie pénitentiaire à vocation maritime et agricole pour mineurs. Les jeunes colons y sont initiés aux métiers de la mer ( fabrication et raccommodage des voiles et filets, tressage des cordages, navigation et entretien du bateau... bref, tout ce qui fait un marin accompli ) et de la terre sur le domaine de Bruté, où les jeunes se familiarisent avec l'élevage et les travaux des champs.

Mais la vie quotidienne des jeunes de la colonie est avant tout celle d'un établissement pénitentiaire où les "caïds" font régner la terreur parmi les plus jeunes et les plus faibles. Les surveillants appliquent sévèrement un règlement aussi strict que pointilleux et les punitions tombent à la moindre incartade. Le quartier disciplinaire est le théâtre de violences, d'humiliations, voire de tortures.

Ces violences et ces mauvais traitements ont contribué à déclencher des campagnes de dénonciation des "bagnes pour enfants" dans les années trente, visant la colonie pénitentiaire de Belle-Île comme les autres institutions réparties sur le territoire français.

Après la Guerre 39-45, la perception de la jeunesse change radicalement, elle est perçue comme une promesse pour l'avenir du pays.

Après la seconde guerre mondiale, l'ordonnance de 1945 établit les fondements d'une justice des mineurs moderne, réaffirme que sa mission éducative doit prévaloir sur l'enfermement et les sanctions ; l'établissement devient une Institution Publique d'Éducation Surveillée (Ipes). Il faudra pourtant plus de vingt ans pour concilier ces droits et les pratiques des institutions pour mineurs. La colonie de Belle-île n'échappe pas à la règle. Elle ne sera définitivement fermée qu'en 1977



Photo DR

### L'ordonnance de 1945

Le 2 février 1945, une ordonnance, signée par François de Menthon, Ministre de la Justice, sera le point de départ d'une nouvelle vision de la justice des mineurs ; elle donnera naissance aux tribunaux pour mineurs, à la fonction du juge des enfants, spécialisé pour prendre en compte la personnalité du mineur délinquant et donnera la primauté à l'éducation sur la répression. Le préambule du texte en annonce la teneur : « Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui concernent la protection de l'enfance, et, parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traduite en justice. La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains. La guerre et les bouleversements d'ordre matériel et moral qu'elle a provoqués ont accru dans des proportions inquiétantes la délinquance juvénile. La question de l'enfance coupable est une des plus urgentes de l'époque présente. Le projet d'ordonnance ci-joint atteste que le Gouvernement provisoire de la République française entend protéger efficacement les mineurs, et plus particulièrement les mineurs délinquants ».

La même année, cette ordonnance sera suivie d'un décret établissant les premiers statuts des éducateurs et éducatrices de l'Éducation Surveillée. Puis, quelques mois plus tard, en septembre, l'Éducation Surveillée deviendra une direction autonome du ministère de la Justice.



Sur les trente colonies pénitentiaires qui ont existé en France, celle de Belle-Île est la seule qui sera vouée à transmettre l'histoire et la mémoire de ce modèle d'établissement pour les jeunes.

### Ne soyons pas coupables de ne pas raconter cette histoire :

Depuis 2018 l'association "La Colonie" s'est créée et un projet se dessine petit à petit en collaboration avec le ministère de la Justice. Un espace mémoriel présentera les événements qui se sont déroulés entre les murs de la colonie pénitentiaire, puis à l'I.P.E.S ; Il témoignera de la vie des prisonniers et des colons, adultes ou enfants, des gardiens, des éducateurs, des juges et des journalistes.

Pendant plus d'un siècle Haute-Boulogne a connu la misère de l'enfermement, politique, militaire ou judiciaire. Révolutionnaires, théoriciens et utopistes de tous poils y côtoyèrent les anonymes emportés dans la tourmente de l'Histoire. Des enfants leur succédèrent, enfants de la pauvreté et du malheur, enfants de la violence et du rejet. Dans les couloirs et les cours de Haute-Boulogne rodent encore leurs fantômes étendant sur ces lieux un voile sombre qui serre la gorge. Les cris des goélands et le bruit des vagues n'ont pas changé et apportent

toujours le souffle du large, mais ils ne peuvent faire oublier ceux qui ont connu ici la douleur de la réclusion.

En racontant cette histoire, leurs histoires, l'association La Colonie souhaite faire connaître la vie de ceux qui sont passés par ces lieux. Quels furent leurs parcours ? D'où venaient-ils ? Que sont-ils devenus ? Elle veut aussi raconter un pan de l'histoire d'une justice particulière, la justice des mineurs. Une justice porteuse, encore aujourd'hui, de grands défis pour notre société.

En collectant tous les témoignages, les écrits et les images qui peuvent encore exister sur l'établissement de Belle-Île, elle fait connaître la justice des mineurs et son évolution au cours des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles.

Son site internet : <https://lacoloniepenitentiaire.fr> donne de manière vivante un accès à une mine d'informations. Prochainement, un livret sera édité pour anticiper l'ouverture de l'espace mémoriel qui permettra d'exposer les images et les récits sur les lieux même où ils ont été vécus.

Cours de culture générale



Ou cours pratiques aux formations de métiers manuels



Les pupilles dépendaient d'un encadrement très strict



Par bonheur, l'histoire de Haute-Boulogne est largement documentée et les travaux des historiens constituent une base solide sur laquelle il est possible de s'appuyer.

Si le projet n'était qu'historique et muséal, il serait incomplet. Témoin de presque un siècle d'évolution des politiques judiciaires appliquées aux mineurs, sujets toujours d'actualité, Haute-Boulogne sera un des rares lieux en France où ces questions pourront être débattues. Régulièrement, des colloques, des rencontres, des débats seront organisés. Ils rassembleront des professionnels de la justice, des scientifiques, des historiens, des sociologues et des citoyens, tous motivés par ce problème épineux. Dans ce lieu hautement symbolique, la Justice s'interrogera.

Dès cette année, auront lieu les 1er et 2 octobre 2021, les deuxièmes Rencontres Justice et Jeunesse de Belle-Île en mer. Elles seront consacrées aux parcours des jeunes qui sont passés par la colonie pénitentiaire de Haute Boulogne. D'où venaient-ils ? Que sont-ils devenus ? Des recherches récentes nous apportent des réponses sur les itinéraires de ces enfants et adolescents âgés de 12 à 21 ans, la majorité à l'époque.

Charlotte CAUBEL, directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice) présentera les enjeux du nouveau Code de la justice pénale des mineurs, qui entrera en vigueur, hasard du calendrier... le 1er octobre prochain !

Véronique BLANCHARD, responsable du Centre historique de Savigny-sur-Orge, et Julien HILLION, historien doctorant

à l'université de Bretagne Sud, expliqueront les principes qui ont conduit à la création des colonies pénitentiaires et à leur fonctionnement. Le samedi 2 octobre le film *Les vauriens*, sera projeté en présence du réalisateur Dominique LADOGÉ, ainsi que les premières interviews filmées des témoins, recueillies en 2020 et 2021". (programme disponible sur <https://lacoloniepenitentiaire.fr>)

Avides d'informations historiques, professionnels de la justice et de l'éducation, tous ceux qui s'intéressent à cette histoire peuvent s'inscrire à ces rencontres sur [contact@lacolonie.org](mailto:contact@lacolonie.org)

### Un projet encore plus ambitieux.

Loin de se limiter à l'évocation du passé la vocation du site de Haute Boulogne participera à l'épanouissement de tous et en particulier, des jeunes.

Utiliser ces lieux à l'apprentissage des différentes formes de la culture, mettre en place des ateliers d'artistes plasticiens, proposer des formations aux nouvelles technologies semble être une reconversion toute indiquée. Une école de musique pourrait faire naître l'harmonie dans ces lieux où des jeunes enfants furent emprisonnés.

La route est encore longue mais la volonté forte pour que Haute-Boulogne, sans oublier son passé devienne un lieu d'avenir.

Sources : • Histoire de Belle-Île du R.P François Marie de Belle-Île. Textes établis et présentés par Nicolas Tafoiry. Édition Ouest France. • Association pour l'histoire de Belle-Île-en-Mer n° 46 de Marguerite Daligaut. • Promenades belliloises. Le Palais. Lieux secrets et familiers. De Carllette Portier et Jacques Poutord.

# Extrait des conseils municipaux

L'intégralité des comptes rendus de conseil est disponible  
Sur le site de la commune : [www.lepalais.fr](http://www.lepalais.fr)

## 18 05 2021



### Côté port

L'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime pour la zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sur les secteurs de Ramonette et de l'anse de Le Palais est prorogée d'une année.

### Côté ville

Les subventions aux associations qui en ont fait la demande ont globalement été reconduites à l'identique de 2020 sauf pour celles qui justifiaient de demandes exceptionnelles précises. Le montant global s'élève à 129 126€ ; il est légèrement en baisse par rapport à celui de l'an dernier s'élevant à 138 197. Création d'un budget annexe pour le lotissement de la Route de Sauzon.

Les taux d'impositions de 2020 sur le foncier bâti ou non bâti est reconduit, soit 8% pour la commune et 15,26% pour le département.

### Écoles

En avril, le conseil municipal de LOCMARIA sollicitait une participation financière pour les élèves Palantins scolarisés en 2020/2021 à Locmaria s'élevant à 952.80€ par enfant, soit 1 905,60€ pour les 2 enfants en classes élémentaires et 5 805,05€ pour 1 enfant en maternelle. La Mairie de Locmaria va apporter des précisions sur cette augmentation pour permettre au conseil de statuer.

*Les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021 à l'école Poumet s'élèvent à 1 397€ par élève de maternelle et 652€ par élève de classe élémentaire.*



## 15 06 2021

### Sécurité

Deux points concernaient des actions qui devraient favoriser la sécurité : un aménagement temporaire testé sur le quai Gambetta qui vise à réduire la vitesse des véhicules sur le quai et l'étude d'un cheminement doux de La Saline à Kersablen. Des rencontres avec plusieurs propriétaires permettront une concertation avec les riverains permettra de définir la faisabilité de ce cheminement.

### Logement

Un budget annexe est créé pour le lotissement des 11 parcelles "Objectif Habitat Insulaires" de la Route de Sauzon.

Dans le cadre de sa politique locale de l'habitat, la commune signe une convention avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour le portage d'un projet de plus de 10 logements destinés aux insulaires sur une parcelle de 4 562 m<sup>2</sup>, propriété de l'État, au prix de 190 000 € (hors charges et hors frais de notaires). La commune cède donc son droit de préemption et annule la délibération votée en décembre 2020 au profit de l'Établissement Public Foncier pour l'achat de la parcelle des "Douanes".

### Finances

La participation aux frais pour les 3 élèves de classes primaires et les 3 petits en maternelle à l'école communale de Bangor s'élève 7 814,28€.

### Partenariat État-Département-Commune-CCBI

La commune a été retenue pour l'appel à projets Fonds Friches avec un financement de 300 000€ pour la chapelle Saint Sébastien.

Une présentation du dispositif "Petites Villes de Demain" a été faite aux élus afin qu'ils puissent se prononcer lors du conseil suivant sur l'adhésion à ce dispositif.



## 07 07 2021

### Partenariat État-Département-Commune-CCBI

Le conseil municipal approuve la convention d'adhésion "Petites villes de demain". Une fiche action décrivant les missions et validant la prise en charge financière du chef de projet lié à ce dispositif par l'état, est approuvée par les élus ; elle fera l'objet d'une signature conjointe État-Département-Commune lors de la venue du Secrétaire d'État Joël GIRAUD et du préfet du Morbihan Joël MATHURIN la semaine suivante.

### Finances-Travaux

Les travaux de l'ancien hôpital Saint Louis ont nécessité la dépose de l'éclairage public en place ; la rénovation des réseaux éclairage proposée par Morbihan Energie estime la participation de la commune à 17 040,00 €.

Le Maire précise que d'autres remplacements de candélabres sont à venir : quai Roussel, quai de l'Acadie, quai Bonnelle et quai de l'Yser.

### Commissions

Ronan BARRE en sa qualité de conseiller communautaire en charge des déchets, demande à intégrer la commission environnement.

### Associations - Événements

Des remerciements ont été reçus pour les subventions allouées.

- Lyrique en Mer qui précise le maintien de ses animations à destination des jeunes
- Le Grand Raid Insulaire de Belle Il en Trail prévu le 25 septembre 2021 sollicite l'occupation du bois du génie, depuis la porte Vauban jusqu'à la voûte de Ramonette.

Des animations estivales sont programmées sous réserves : 6 Palais Piétons entre le 14 juillet et le 18 août.

Vu la situation sanitaire, les élus s'interrogent sur la pertinence de l'organisation d'un feu d'artifice le 15 août.



## Hôpital de belle île : urgence, mode d'emploi.

L'hôpital de Belle île ne dispose pas à proprement parler d'un service d'urgence. Le terme « urgences » est réservé aux services agréés par l'ARS, ouverts H24, Le terme de « soins immédiats » définit bien le champ d'intervention du service de l'Hôpital : prendre en charge immédiatement un patient et le réorienter si nécessaire.

En journée, de 8h à 20h en cas d'urgence vitale ou chirurgicale, **et seulement dans ces cas,**

Vous aurez accès aux soins par la porte d'entrée **"Soins immédiats"**

Le médecin de garde hospitalier quittera son service pour vous prendre en charge.

En cas de nécessité urgente de faire appel à un médecin en dehors de ces horaires

- la nuit de 20h à 8h
- le samedi après midi
- le dimanche et les jours fériés

Vous devez contacter **15. Le SAMU** contactera le médecin de garde à son domicile.

Tous les jours, un médecin du Pôle Médical consulte dans son cabinet à l'hôpital de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



**Vente de terre végétale** : 5€/m<sup>3</sup> (sans le transport)

**Une aide de 100€** par foyer pour l'acquisition d'un vélo électrique neuf ou d'occasion acheté par le biais d'un revendeur agréé.

**INFOS**

**POUR TOUS**

**Renseignements en mairie**

**PAROLES**

**CROISEES**

**L'esprit CO plus fort que la co-vid**

La politique française mise en œuvre pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 clive la population.

**COHÉSION** : Alors que la lutte contre le virus est l'affaire de tous, les français se divisent violemment. La peur de l'autre et l'affrontement déchirent les relations. À défaut de se serrer la main, peut-on encore se serrer les coudes ?

**COMPRÉHENSION** : Protocoles bouleversés, contraintes qui s'accumulent, se multiplient, se désavouent : les mesures prises ne vont pas de soi. L'adhésion de la population n'est pas au RDV : au mieux de la méfiance, au pire de la soumission, le raisonnement se fait trouble.

**CONFIANCE** : Les dysfonctionnements successifs qui ont empêché la compréhension de la population mènent à une crise de confiance. L'incapacité des décideurs à reconnaître leurs erreurs ou à admettre qu'ils ne savaient pas conduit à la défiance.

**CONSENTEMENT** : Divulguer publiquement le statut vaccinal sans réflexion profonde sur l'éthique et l'intimité interroge. Quelles conséquences voire déviances auront ces informations qu'on porte à la connaissance de chacun, notamment dans le cadre du travail et de la protection des salariés ?

**COLLECTIVITÉ** : L'organisation des dépistages par des tests valables 72h montre ses limites. S'il est discutable d'en user au quotidien, doit-on pour autant renoncer à toute vie sociale si l'on ne souhaite pas se faire vacciner ? Comment dès lors se sentir ensemble et libre de ses choix ?

**COOPÉRATION** : Plutôt que de les consulter, on a dévolu un rôle répressif aux métiers de convivialité. La communication institutionnelle passe en force via les gardiens de la paix. De nombreux professionnels sont contraints de discriminer et d'exclure une partie de leur clientèle, sous peine de fermetures ou d'amendes exorbitantes ; pour gagner leur vie, il doivent désormais servir de moyen de contrôle et d'outil pro-vaccinal à l'État.

**COORDINATION** : Nous invitons les élus locaux à penser CO, à organiser la consultation populaire, dans la mesure de leur possible, afin de revenir à des considérations plus humaines dans la politique nationale, de faire à nouveau société, de faire corps.

"La Démocratie C'est Vous".

**G**érald MUSCH a deux passions, la peinture et l'histoire. Par ses qualités exceptionnelles de peintre et d'illustrateur, à travers son regard à la fois d'artiste et d'insulaire, il recrée inlassablement toutes les nuances de l'île. Les lumières, les couleurs, les discrets éléments naturels, les ambiances de la vie quotidienne insulaire d'aujourd'hui ou à travers les siècles, tout est prétexte à nourrir ses envies créatives.



Gérald s'est installé sur Belle île depuis une quarantaine d'années et chaque jour elle continue de l'émerveiller : la vie du port, un reflet sur l'eau, la discrétion d'une ruelle, l'étal ruisselant d'un poissonnier du marché, la courbe lascive d'une algue, les paysages secrets de l'intérieur des terres ou ceux plus colorés du littoral... Partout, son œil aiguisé détecte d'inimaginables beautés qu'il transcrit avec poésie grâce à ses grandes qualités graphiques tant à l'aquarelle, qu'à l'huile, au crayon, ou encore à la gouache sur papier précieux. Chaque œuvre relate les parcours narratifs de l'artiste, résolument optimistes sous les lumières changeantes à chaque saison, lors de ses longues promenades vagabondes sur l'île.

En parallèle de son talent de peintre, sa passion pour tout ce qui touche au passé est vite devenu un atout pour l'artiste touche à tout. En 2004, le Conseil Général lui a confié la conception d'une grande exposition au château de Suscinio sur la préhistoire du Morbihan : "Mémoire de pierres". En 2006, c'est le musée Dobrée de Nantes qui le sollicite pour imaginer de nouvelles présentations des collections de Préhistoire du musée départemental. Un travail qui lui a fait rencontrer historiens et préhistoriens de renom.

Sa collaboration avec les plus grands spécialistes dans leurs domaines lui a donné l'envie de traduire en images, de son trait précis qui a su rester ludique, les lointains épisodes de l'Histoire et de la Préhistoire insulaire pour les faire découvrir au plus large public.

Une passion qu'il prolonge en tant que Président de l'association d'archéologie de Belle-Île en mer (BIEMA) ; il y mène depuis plus de vingt ans une prospection diachronique sur les quatre communes de l'île afin d'en inventorier le patrimoine pour enrichir la carte archéologique de l'île.

**Le dernier ouvrage de Gérald Musch vient de sortir : "Villages de Belle île en Mer au XVIIIème siècle", d'après l'inventaire de 1719. Il nous présente une véritable bible pour Belle île, qui allie le talent du peintre, ses qualités d'écrivain et sa passion d'archéologue méticuleux.**

20 ans avaient été nécessaires pour mon précédent livre ; un long travail de recherches archéologiques menées avec l'Association BIEMA. Il n'aura fallu que 7 ans pour celui-ci qui décrit la vie quotidienne des Bellilois au début du 18<sup>ème</sup> siècle. La découverte fortuite de cet inventaire réalisé à la demande des héritiers de Nicolas Fouquet aux Archives Nationales a déclenché l'initiative de ce travail.

Une commission avait alors été envoyée à Belle île plusieurs mois pour établir une description comptable scrupuleuse afin d'évaluer la valeur de l'île dans l'optique d'un échange de terres sur le continent avec les héritiers Fouquet. A cette occasion, chaque maison, chaque grange, chaque écurie, chaque puits ont été répertoriés et une description aux dimensions précises ont été inscrites. Cette mine de renseignements m'a permis de dessiner chaque village en trois dimensions, d'établir une carte à la précision quasi photographique. En utilisant la "perspective cavalière" (méthode à la vision aérienne appelée aujourd'hui "axonométrie") j'ai pu réaliser des dessins très détaillés, dessiner les villages en intégralité de façon très précise. J'ai ensuite complété cette vision par des dessins à hauteur d'homme, façon "google street". Enfin, les descriptifs en vieux français à l'élégante graphie, peu lisible aujourd'hui, ont été aimablement transcrits en français moderne par Patrick Jonveaux, historien et membre de la Société Historique de Belle île en Mer. Un travail collaboratif qui nous place au plus près de la vie paysanne sur l'île d'il y a plus de 300 ans, 46 ans avant l'arrivée des Acadiens.

La lecture de nombreux textes du XVIII<sup>ème</sup>, rapports, procès verbaux, inventaires notariés et la remarquable thèse de doctorat de Dominique Guillement datant de 1987 ont permis de ponctuer le livre de courts chapitres retraçant la vie quotidienne des paysans-pêcheurs sous l'Ancien Régime : aménagements extérieurs et intérieurs de leurs chaumières, nourriture, leur état de santé et la médecine de l'époque, leurs revenus, et donc la richesse de l'île liée à la culture du froment, de l'avoine et complétée 6 mois de l'année par la pêche à la sardine.

A dater de 1761, durant les deux années et demi d'occupation anglaise, le bois manquant sur l'île, l'envahisseur a détruit 80% des habitations pour récupérer les bois d'œuvre nécessaires à alimenter les fourneaux des cantines militaires pour plus de 10 000 hommes en poste sur place. Aux départ des Anglais, l'île est exsangue et tout est à rebâtir. L'État fournit alors à chaque famille un kit : poutres,



ferrures de portes et jusqu'aux 900 clous nécessaires à la reconstruction de leur maison. Ce qui donnera une certaine homogénéité à l'habitat bellilois que nous retrouvons encore de nos jours.

Je suis un passionné ! Et une même passion dévorante me motive. Que j'entreprenne un livre ou un tableau, je suis constamment à la recherche de la vérité, de la puissance du détail, sans oublier jamais la poésie et la beauté de ce qui nous entoure ou la trace de ce qui a été.

*En juin, Gérald a présenté et offert ce bel ouvrage à Loig Chesnay Girard, Président de la Région Bretagne*